

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2905

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2012 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME)**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation**

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2905**

commission principale : développement économique

objet : **Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2012 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

a) - Objectifs

La territorialisation de l'action économique est une priorité de la Communauté urbaine de Lyon dans sa stratégie de développement économique car elle permet de mieux connaître les attentes et besoins des entreprises et d'apporter une réponse au plus près du terrain.

Parmi les préoccupations quotidiennes des entreprises, notamment des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME), figure la gestion des ressources humaines : recrutement, intégration des nouveaux salariés dans l'entreprise, gestion prévisionnelle des emplois et organisation.

Afin de répondre à cette problématique, le dispositif Securise'Ra propose un accompagnement spécifique des entreprises TPE-PME sur ce volet gestion des ressources humaines à travers la prise en charge financière de jours/consultants pour élaborer des diagnostics individuels et accompagner les actions qui en découlent, individualisées ou collectives, sur les différentes thématiques suivantes :

- le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés,
- la lutte contre les discriminations à l'embauche,
- la mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale,
- la gestion des âges et transmission des savoirs,
- la lutte contre toutes les situations de précarité,
- l'accompagnement des opérations de mutation.

Ce dispositif, soutenu, conjointement, par la Communauté urbaine et le Conseil régional de Rhône-Alpes, se décline territorialement à travers les contrats territoriaux emploi formation (CTEF) mis en place par la Région pour réunir localement les partenaires économiques et sociaux autour des questions de l'emploi et de la formation. Le territoire de la Communauté urbaine est organisé en 3 CTEF : CTEF Rhône sud et ouest, CTEF est et CTEF centre et nord, au sein desquels, une ou plusieurs structures locales contribuent à sensibiliser et prospecter les entreprises pour qu'elles accèdent plus facilement aux services proposés à travers ce dispositif.

L'association Sud-ouest emploi, créée en 2001, porte le plan local d'insertion pour l'emploi des 4 communes du sud-ouest lyonnais (Oullins, Pierre Benite, la Mulatière et Saint Genis Laval) et propose de développer le dispositif Securise'Ra sur le CTEF Rhône-sud et ouest pour la Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône.

b) - Compte-rendu des actions réalisées en 2011 et bilan sur la Conférence locale des Maires Lônes et Coteaux du Rhône

L'association Sud-ouest emploi est la structure qui a repris, depuis la fin d'année 2011, les activités conduites jusqu'alors sur ce territoire par le comité de bassin et d'emploi Lyon-Sud.

30 entreprises ont été prospectées pour 16 TPE et PME accompagnées via 9 accompagnements individuels et 2 actions collectives concernant 7 entreprises au total. Certaines entreprises ont bénéficié au cours des dernières années de plusieurs accompagnements sur des thématiques différentes. La thématique principale est l'accompagnement des mutations.

Sud-ouest emploi a co-animé les commissions ressources humaines du CTEF Rhône sud et ouest et a, ainsi, contribué à construire une dynamique de ressources humaines en articulation avec le territoire de la Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône.

A travers les 2 actions "intégration management des commerciaux de l'ouest lyonnais", le forum des commerciaux et les visites directes d'entreprises sud-ouest emploi a sensibilisé des chefs d'entreprises au dispositif Securise'Ra et impliqué les partenaires sur le territoire.

Outre l'animation des acteurs et la sensibilisation des entreprises Sud-ouest emploi a assuré des mini diagnostics entreprises et mis en œuvre une ingénierie pour monter des actions individuelles répondant aux besoins des entreprises et construire une action collective qui a favorisé les échanges de bonnes pratiques entre dirigeants sur la question des ressources humaines.

c) - Programme d'actions pour l'année 2012 et plan de financement prévisionnel

L'association Sud-ouest emploi s'engage pour 2012 à :

- animer localement le dispositif régional à destination des TPE, PME - petites et moyennes industries (PMI),
- mobiliser de manière individuelle et collective les entreprises du bassin,
- assurer la gestion administrative du dispositif et le suivi des consultants et des entreprises en bénéficiant,
- développer une ingénierie sur les actions collectives à partir des besoins d'entreprises ou des prescriptions des partenaires (Communauté urbaine, CTEF),
- capitaliser à partir des actions menées et des besoins détectés les années antérieures,
- rendre compte des résultats et du bilan des actions.

Ce plan d'actions se décline plus précisément de la manière suivante.

Objectif 1 : faire des ressources humaines un levier du développement économique

- co-animer les commissions ressources humaines du CTEF pour renforcer les liens entre les besoins en ressources humaines des entreprises et la politique de l'emploi et de la formation conduite sur le CTEF,
- offrir aux entreprises du territoire un service structuré en matière de gestion des ressources humaines, totalement intégré à l'offre de service aux entreprises de la Communauté urbaine, et articulé avec les multiples dispositifs existants sur le territoire,
- améliorer la lisibilité des dispositifs existants et l'expertise des acteurs,
- participer aux réunions réseau emploi du sud-ouest lyonnais (RESPL) et aux 3 matinales des métiers (rencontres directes entre les entreprises, des organismes de formation, des demandeurs d'emploi et des acteurs de l'emploi),
- développer le partenariat avec la fédération des associations d'entreprises du sud-ouest lyonnais (SOLEN) ;

Objectif 2 : accompagner et sensibiliser les entreprises à l'enjeu des ressources humaines

- objectifs quantitatifs : renforcer le contact avec les entreprises

- . prospecter 40 entreprises du CTEF Rhône sud et ouest sur la Conférence locale des Maires Lônes et Coteaux du Rhône,
- . proposer un accompagnement individuel ou collectif, adapté à leur problématique pour 20 entreprises du CTEF Rhône sud et ouest sur la Conférence locale des Maires Lônes et Coteaux du Rhône,
- . mettre en œuvre une action de communication auprès de 10 communes de la Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône pour sensibiliser les entreprises et les partenaires sur le territoire ;

- objectifs qualitatifs : accompagner les entreprises des filières prioritaires

- . accompagner les entreprises auditées dans le cadre du plan PME,

- . privilégier les entreprises sous-traitantes, en phase de restructuration liée à des paliers de croissance ou des réorganisations économiques, les jeunes entreprises en développement,
- . privilégier des actions ciblées pour développer et/ ou renforcer les emplois verts ou liés aux pôles de compétences.

Objectif 3 : développer une expertise en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- . participer aux ateliers de professionnalisation et aux ateliers d'analyse de la pratique conduits conjointement entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes,
- . faire un reporting des actions en cours et mutualiser les informations,
- . respecter la charte de mise en œuvre des actions pour favoriser les actions collectives inter-CTEF, à vocation d'agglomération et renforcer les approches coordonnées et le travail en réseau.

Les indicateurs de résultat de l'action 2012 seront les suivants :

- le respect des modalités d'animation et de gouvernance du projet mises en place, dont le détail du travail effectué avec les réseaux sur le CTEF,
- la réalisation d'au moins deux actions collectives, dans le respect des objectifs et des choix de la commission ressources humaines du CTEF Rhône sud et ouest,
- le nombre d'entreprises accompagnées, avec la répartition actions individuelles/actions collectives et les thématiques traitées, les dispositifs mobilisés selon la grille d'indicateurs de suivi établie dans la convention.

Budget prévisionnel 2012

Ce budget ne concerne que les actions spécifiques à la Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône.

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	4 800		
impôts et taxes	1 500	Conseil Régional	21 000
frais de personnel	28 700	Communauté urbaine de Lyon	14 000
Total	35 000	Total	35 000

Le budget total de l'opération est de 35 000 € pour l'année 2012. La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au financement de l'opération à hauteur de 14 000 €, le Conseil régional de Rhône-Alpes apportant une contribution d'un montant de 21 000 €. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016.

La Communauté urbaine avait accordé, pour l'année 2011, la somme de 30 000 € pour l'animation du CTEF Rhône sud et ouest - Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône. Cette somme comprenait alors la participation de la Région Rhône-Alpes. L'augmentation globale de 5 000 € est liée au renforcement des partenariats avec les réseaux sur le territoire et aux nouvelles actions de communication en direction des entreprises ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2012 pour l'animation du dispositif Sécurise'Ra sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle de la Conférence locale des Maires Lônes et Côteaux du Rhône,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Sud-ouest emploi définissant, notamment, les conditions d'utilisations de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.